

Compte rendu du conseil municipal du 11 aout 2025

Présents : Jacqueline LARTIGUE, François AUDIGNON, Josianne GUILLON, Sarah CASTILLO, Isabelle BERNARD, Patrick ANDRE, Pascal BERNARD, Frédérique GALLITRE, Didier LAMBERT, Didier ROSEC.

Procurations Amandine WISNIEWSKY à Isabelle BERNARD, Jean-Louis DOS SANTOS à Jacqueline LARTIGUE, Maxence PEYROU à Patrick ANDRE

Absents : Delphine LUMALE, Alain MICHEL,

Secrétaire : Pascal BERNARD

VOTE DES TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS POUR LA COMMISSION

Madame le Maire rappelle les raisons de la réunion et lit le décret du Préfet.

F. GALLITRE demande si elle peut se présenter pour les 2 élections. Elle a présenté sa candidature dans les délais qu'en tant que « propriétaire non bâti ». Elle ne pourra donc participer qu'à cette élection.

Propriétaires « foncier non bâti » :

1^{ère} tour ----- 13 votants ----- :

M. Dubois : >

M. Bonnet : > I I I I

M. Pons > I I I I

Mme GALLITRE > I I I I I

2^{ème} tour -----13 votants----- :

M. Dubois : >

M. Bonnet : > I I I I I I -> élu à 6 voix

M. Pons > I I

Mme GALLITRE > I I I I I

3^{ème} tour -----13 votants----- :

M. Dubois : > I I

M. Pons > ||||| -> élu à 7 voix

Mme GALLITRE > ||||

Election du suppléant -----13 votants----- :

M. Dubois : > ||||| -> élu avec 7 voix

Mme GALLITRE > |||||

Désignation des propriétaires forestiers -----13 votants----- :

Votes 11 voix

M. De SERVAL – 1^{er} titulaire, Mme BEYRIES – 2^e titulaire, M. TROUILLOT – 1^{er} suppléant et M. D'ARGUAIGNON – 2^e suppléant.

Désignation d'un conseiller municipal : Mme GALLITRE.

Didier ROSEC se plaint que le PV du précédent conseil municipal n'a pas été à l'ordre du jour du conseil municipal et qu'il ne relate pas ce qui a été dit concernant la garderie.

François AUDIGNON, explique qu'un PV doit être concis et qu'il ne peut relater 1 heure de discussion.

Frédérique GALLITRE aborde le PSC et demande où en est cette organisation. Jacqueline explique que les directives viendront des services de secours.

Fin du conseil municipal à 21h15